



Table des matières

Mot de la direction.....	3	
Absences/Assiduité.....	4	
Accès à l'école.....	4	
Activités de financement.....	4	
Agendas scolaires.....	4	
Aide à l'enfance.....	5	
Allergies.....	5	
Activités culturelles.....	5	
Autobus scolaire.....	6	
Bénévoles.....	7	
Bibliothèque.....	7	
Biens personnels des enfants.....	7	
Bulletins mensuels.....	8	
Bulletins scolaires.....	8	
Calendrier scolaire.....	8	
Chaussures et espadrilles.....	8	
Code de conduite.....	9	9
Communications.....	9	
Conseil d'école.....	9	
Coordonnées des élèves.....	9	
Devoirs.....	10	
DSO.....	10	
Familles nouvellement arrivées	10	
Goûters, Collations	11	
Horaire.....	11	
Informatique et médias sociaux	11	
Inscriptions.....	12	
Intempéries.....	12	
Maladie.....	13	
Médicaments.....	13	
Parascolaire.....	14	
Personnel de l'école.....	14-15	
Photos scolaires.....	14	
Poux.....	16	
Repas chauds.....	16	
Secrétariat.....	17	
Soirée curriculum.....	17	
Sorties éducatives.....	17	
Sports.....	18	
Surveillances des élèves le matin.....	18	

Mot de la direction

Chers parents,

Vous trouverez ci-joint le guide des parents, conçu pour vous transmettre des renseignements essentiels que nous espérons utiles et pratiques.

Nous souhaitons la bienvenue à nos élèves de retour ainsi qu'à ceux qui se joignent pour la première fois à notre communauté scolaire. Nous accueillons également de nouveaux membres du personnel. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous invitons à faire partie de la grande famille de l'école élémentaire Ronald Marion du Conseil scolaire Viamonde.

L'éducation des enfants s'épanouit pleinement lorsque l'école, la famille et la communauté travaillent main dans la main. Votre collaboration est précieuse afin d'assurer le bien-être et la réussite de chaque élève. Ensemble, nous pouvons aider nos jeunes à devenir des citoyens responsables et engagés, capables de contribuer à l'essor de notre société dans les deux langues officielles de notre beau pays, le Canada.

Le guide est présenté en ordre alphabétique pour vous aider à trouver rapidement l'information dont vous avez besoin. Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe (eeeronaldmarion@csvgiamonde.ca)

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire!

Équipe de la direction

Samira Jaouad (Directrice)

Vera Ngo Baniny (directrice adjointe)

A



ABSENCES/ASSIDUITÉ

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école, nous vous prions de nous envoyer un courriel avant 9 h le matin (si possible) et de nous aviser de son absence ou de son retard, de la raison, de l'heure et la date de son retour.

N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur si vous préférez nous appeler. Un appel automatique sera généré aux parents des enfants dont l'absence n'a pas été signalée.

Notez bien : Selon la Loi sur l'éducation, tout élève d'âge scolaire doit fréquenter l'école. Les élèves qui s'absentent pour une durée de plus de 15 jours, sans motif raisonnable, seront référés aux conseillers en assiduité du Conseil.

Courriel pour l'assiduité : eeronaldmarion@csvgiamonde.ca et un courriel à l'enseignant titulaire et aux spécialistes.



ACCÈS À L'ÉCOLE

Les parents et les visiteurs sont toujours les bienvenus à l'école et nous sommes à votre service pour répondre à vos questions.

Nous vous demandons de bien vouloir vous présenter au bureau et de **signer le registre des visiteurs** dès votre arrivée à l'école, un membre de la direction doit vous donner la permission de vous diriger vers la classe de votre enfant. Les visites doivent avoir une raison valable et la permission est à la discrétion de la direction. De plus, il est important d'inscrire le nom de votre enfant dans le cartable des départs s'il doit partir avec vous. Ceci nous permet de contrôler les arrivées et les départs dans l'école et d'assurer ainsi la sécurité des élèves en tout temps. Pour visiter la classe de votre enfant, veuillez téléphoner, au préalable, à l'enseignante ou l'enseignant pour prendre rendez-vous.



ACCIDENTS

En cas d'accident grave, les premiers soins seront administrés. Nous contacterons les services d'urgence et les parents seront avertis aussitôt. Si le parent n'est pas disponible, un membre de l'équipe contactera la personne que vous avez nommée en cas d'urgence. Le parent sera contacté dès que possible.

En cas d'accident moins sérieux, les premiers soins seront administrés et l'élève sera mis sous surveillance. Nous communiquerons avec le parent afin de prendre une décision réfléchie pour le bien-être de l'enfant.

Pour toutes blessures à la tête susceptibles d'occasionner une commotion cérébrale, nous contacterons les parents afin de prendre une décision réfléchie pour le bien-être de l'enfant.

En cas de petit accident (petits bobos), nous prendrons bien soin de votre enfant et vous contacterons si nécessaire.



ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Au cours de l'année scolaire, le conseil d'école et le personnel de l'école organisent des activités pour amasser des fonds. Ces fonds permettent d'offrir du matériel et des activités supplémentaires aux élèves de l'école.

Voici quelques exemples : une structure de jeu, du matériel supplémentaire pour la cour d'école, les sorties éducatives ou spectacles, etc.



AIDE À L'ENFANCE

Selon l'article 72 de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, il est exigé du personnel de référer un cas d'abus à la Société de l'aide à l'enfance. Ce n'est pas facile, mais c'est une obligation en tant que professionnel travaillant avec des enfants. Pour l'élève de moins de 16 ans, tout employé ou la personne bénévole, qui est témoin d'attouchements, d'agressions ou d'abus sexuels, qui soupçonne ou qui reçoit une plainte à cet effet, doit immédiatement en informer la Société de l'aide à l'enfance. La Société de l'aide à l'enfance fera une enquête.

Pour l'élève de 16 ans et plus, l'employé ou la personne bénévole doit immédiatement aviser l'élève agressé qu'il ou elle a le droit de communiquer sa plainte à la police.

Tout employé ou personne bénévole qui n'adhère pas à cette procédure est sujet à des mesures disciplinaires par le Conseil scolaire et par la Société de l'aide à l'enfance.

Votre appui dans ce domaine est grandement apprécié dans le but d'assurer un environnement sain et sécuritaire pour votre enfant et les élèves de l'école.



ALLERGIES

Si votre enfant a des allergies, vous êtes priés d'aviser l'école par écrit. Vous devrez compléter le formulaire prévu à cet effet. Si un enfant a des allergies sévères, l'école devra mettre des mesures en place pour assurer sa sécurité, en appliquant les politiques et directives du Conseil scolaire, tout en tenant compte des droits de tous les élèves de l'école. Les EpiPen doivent être bien identifiés au nom de votre enfant.



ACTIVITÉS CULTURELLES

Durant la présente année scolaire, votre enfant bénéficiera d'une variété d'activités périscolaires (ex. spectacles, ateliers d'animation culturelle, sorties éducatives). Nous invitons les parents à nous faire parvenir une cotisation annuelle nous permettant ainsi de créer un fond d'activités culturelles pouvant soutenir une programmation des plus intéressante.



AUTOBUS SCOLAIRE

Au début de l'année scolaire, vous recevrez le guide de transport produit par notre conseil scolaire.

Il est attendu que chaque enfant soit à l'arrêt **5 à 10 minutes** avant l'embarquement afin de ne pas occasionner de retard. Si l'enfant n'est pas à l'arrêt à l'heure prévue, le conducteur de l'autobus ne pourra pas l'attendre. Dans ce cas, vous devrez amener votre enfant à l'école vous-même. *De plus, il est inutile de tenir de longues discussions avec les conducteurs.* Ils ou elles suivent simplement les directives reçues. De telles discussions risquent d'entraîner des retards pour les autres arrêts à venir.

Vous devez aviser le service de transport et l'école si votre enfant ne vient pas à l'école. Il est important d'appeler assez tôt afin que le chauffeur puisse modifier le trajet. Le téléphone du transporteur Francobus est : 1-800-749-0002.

Pour les plus jeunes, nous encourageons les parents d'indiquer, à l'intérieur du sac d'école de l'enfant, son arrêt d'autobus (XXXX) parce que si c'est une enseignante ou enseignant remplaçant, elle ou il pourra s'y référer facilement. Veuillez prévenir votre enfant de cette mesure.

Nous vous rappelons que les parents sont responsables de l'accueil de leur(s) enfant(s) lors de leur débarquement aux arrêts d'autobus désignés.

Le service d'autobus est un privilège et non un droit. Si les enfants se comportent de manière à nuire à la sécurité des passagers et du conducteur, ils peuvent perdre ce privilège. Nous tenterons de garder une bonne communication et de travailler de pair avec vous afin d'éviter les mauvaises surprises. (Veuillez consulter le guide de transport pour plus de détails.)

IMPORTANT : Veuillez noter que les élèves ne peuvent pas changer d'autobus pour se rendre chez leurs amis. Seuls les élèves inscrits sur la liste du conducteur sont acceptés à bord.

En cas de fermeture d'école ou d'annulation du transport :

Pour des raisons climatiques ou des situations d'urgence et d'autres imprévus, un avis sera affiché sur le site internet du consortium d'autobus et sur le site web du conseil scolaire aux adresses internet suivantes : www.francobus.ca, www.csviamonde.ca.

Les avis de fermeture d'école et d'annulation de transport scolaire sont diffusés à la radio et sur le site Facebook et Twitter du conseil scolaire Viamonde.

B

BÉNÉVOLES



Nous encourageons les parents et les grands-parents qui le désirent de participer à la vie scolaire de nos élèves en effectuant du bénévolat. Si vous avez quelques heures de disponibles pour nous aider à l'école ou à partir de la maison, veuillez communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant ou encore avec la direction. Nous avons toujours besoin de bénévoles pour aider avec le programme de nutrition, la lecture aux élèves, le tutorat, les sorties éducatives, les sports, les activités de financement, les activités communautaires, la bibliothèque, ou pour laminer, découper, photocopier, assembler des livres, etc.

Si vous avez un talent, des intérêts ou des contacts particuliers, veuillez-nous en faire part. Votre participation sera grandement appréciée!

BIBLIOTHÈQUE

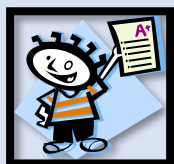


Les élèves ont le privilège d'emprunter des livres ou magazines de la bibliothèque scolaire. Nous leur demandons de respecter la date d'échéance pour assurer un service équitable à tous. Le matériel endommagé ou perdu devra être remboursé. La technicienne en bibliothèque sera présente à l'école à temps plein soit cinq jours par semaine. Pour la rejoindre, veuillez laisser un message à l'attention de Madame Evelyne.

BIENS PERSONNELS DES ENFANTS



L'école ne peut assumer la responsabilité des objets perdus. Nous recommandons que les enfants n'apportent pas de bijoux ou autres objets personnels de grande valeur. Tout objet personnel devrait être identifié au nom de l'enfant. À la fin de chaque étape, les affaires perdues sont offertes à des organismes de charité.



BULLETINS SCOLAIRES

L'année scolaire se partage en 2 étapes. À moins d'avis contraire, les élèves recevront leurs bulletins aux périodes suivantes : le bulletin de progression sera distribué **au début novembre**; le premier bulletin de rendement **pendant le mois de février** et le deuxième **à la fin juin**. Il y aura des entrevues de parents lors de la soirée de février. Si vous ne pouvez pas vous rendre lors de la soirée prévue à cet effet, le personnel enseignant pourra discuter de l'apprentissage de votre

enfant à un temps plus favorable. Pour ce faire, veuillez communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant pour prendre rendez-vous.

C



CALENDRIER SCOLAIRE

Une copie du calendrier peut être consulté en ligne sur le site du conseil «Viamonde», coin « Parents ».

CALENDRIER MENSUELS



Le calendrier mensuel est envoyé sur une base mensuelle, Je vous encourage à le lire et à le conserver car il contient des renseignements importants sur les programmes, les services et les activités qui se déroulent tout au long du mois. Ce bulletin peut aussi vous permettre de faire connaître notre école à des parents qui désirent en savoir plus long à notre sujet. N'hésitez pas à le partager.



CHAUSSURES ET ESPADRILLES

Les élèves doivent porter des chaussures d'intérieur lorsqu'ils sont dans l'école. Nous vous demandons de leur fournir des espadrilles (chaussures de sport) qu'ils pourront porter lors des cours d'éducation physique également. Toute chaussure devrait être composée d'une semelle qui ne marque pas les couvre-planchers. Nous voulons garder un milieu propre et éviter les

accidents.

CODE DE CONDUITE



Vous le recevrez dès le début de l'année scolaire. Une copie du code de conduite et ses règles en vigueur qui sont celles inscrites dans ce code et partagées par toutes les écoles du « Conseil scolaire Viamonde ». Veuillez discuter avec votre enfant de l'importance des règles de vie et du respect de ces mêmes règles pour assurer un climat sécuritaire et favorable à l'apprentissage. **Veuillez signer et retourner le formulaire de signature** à l'école afin de nous indiquer que vous l'avez lu et êtes prêt à appuyer l'école.

COMMUNICATIONS



Le personnel de l'école s'engage à communiquer régulièrement avec les parents, afin de vous informer de la programmation et du progrès de votre enfant. La communication se fera par l'entremise des plateformes de communication, de lettres, d'appels téléphoniques ou de courriels. Je vous encourage à participer avec nous pour établir une communication constante, ouverte, transparente qui vise la création de conditions optimales à une réussite personnelle et collective. Si vous désirez communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant, nous vous demandons de laisser un message au secrétariat de l'école pour l'enseignante ou l'enseignant en question et celle-ci ou celui-ci se fera un plaisir de vous rappeler dès que possible. Veuillez allouer une période de 48 heures.

Il est important de surligner que la première personne à contacter pour des questions reliées à votre enfant est son enseignant ou son enseignante. Ces derniers communiqueront avec vous dès la première semaine de l'école. Vous aurez également l'opportunité de les rencontrer lors de la soirée curriculum **le mois de septembre, une communication à cet effet suivra.**



CONSEIL D'ÉCOLE

À chaque année, les parents élisent un conseil d'école; un groupe consultatif qui se rencontre un minimum de 4 fois par année pour discuter de différents projets pour les élèves et apporter des suggestions ou commentaires constructifs afin que nous puissions améliorer la vie et le fonctionnement de l'école. (Pour plus de détails, consulter la politique administrative du conseil scolaire.). **EN CONSULTATION AVEC LA DIRECTION**, les membres peuvent préparer des comités de financement ou autres sous-comités liés à des projets spécifiques (soirée communautaire etc.), Tous les parents sont invités à soumettre leur candidature. Les élections ont lieu lors de la soirée curriculum (à la fin du mois de septembre).

COORDONNÉES DES ÉLÈVES



Lorsque vous déménagez ou lorsque vous changez de numéro de téléphone à la maison ou au travail, il est très important de communiquer, dès que possible, les nouveaux renseignements, à la secrétaire de l'école. Nous devons pouvoir

vous rejoindre en cas d'urgence. Si vous changez d'adresse et que votre enfant utilise le transport scolaire, vous devez compléter le formulaire prévu à cet effet. Pour tout renseignement concernant les changements de coordonnées, veuillez communiquer avec M^{me} Teresa, au secrétariat.

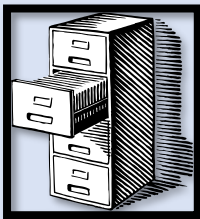
D

DEVOIRS



Si l'enseignante ou l'enseignant envoie du travail à la maison, nous vous demandons d'aider votre enfant à faire ses devoirs et ce, de manière régulière. Il n'est pas toujours facile de stimuler les enfants. Voici quelques conseils pour les devoirs : établir un endroit et un horaire régulier à chaque jour. Si votre enfant inclut ses devoirs à sa routine, il y a de meilleures chances de succès. Lui fournir un goûter et de l'eau, cela lui permettra de mieux se concentrer. Dans la mesure du possible, éviter toutes distractions : bruits, télévision, autres enfants. Trouver des moyens de renforcer le comportement positif (accorder un privilège p. ex. temps supplémentaire pour s'adonner à son activité préférée, etc.). Les enfants qui font leurs devoirs ont l'occasion de revoir ou de renforcer les apprentissages faits à l'école et cela les aide à mieux assimiler les connaissances et concepts présentés en classe. C'est une occasion pour vous de les encourager et de reconnaître leurs efforts ou leurs bons coups!

Le service moneureka.ca est d'ailleurs ici pour vous aider.



D.S.O. (DOSSIER SCOLAIRE DE L'ONTARIO)

Tous les élèves fréquentant les écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario ont un dossier scolaire. On y retrouve les bulletins et toute information officielle se rapportant à son cheminement académique. Les parents qui en font la demande, au préalable, peuvent consulter le DSO de leur enfant.



F

Familles nouvellement arrivées

Les familles nouvellement arrivées peuvent recevoir un appui gratuit du Centre Francophone que vous pouvez joindre au numéro suivant :

(905) 436-6989.

G

GOÛTERS, COLLATIONS



Les élèves prennent une à deux pauses santé par jour. Pour bien apprendre et se concentrer, votre enfant a besoin d'éléments variés et nutritifs provenant de nourriture riche en vitamines, protéines, etc. C'est une bonne idée de faire participer votre enfant à la préparation de ses goûters et d'indiquer ses préférences de nourriture. Cette année encore, nous adopterons une politique de bonne nutrition et de bonne santé à l'école. **Toutes friandises et boissons**

gazeuses seront retournées à la maison. Veuillez noter qu'un programme subventionné de collation nous permet de fournir une collation saine aux enfants qui le désirent et ce, sur une base quotidienne. Cependant, celle-ci ne remplace pas un bon petit déjeuner qui devrait être pris à la maison avant de se rendre à l'école ou au programme.



H

HORAIRE



Arrivée des autobus	9 h
Entrée	9 h 10
Récréation (30 minutes)	10 h 55 - 11 h 25
Déjeuner ou repas du midi (en classe)	12 h 05 - 12 h 20
Récréation (40 minutes)	12 h 2 - 13 h
Départ	15 h 45

I

INFORMATIQUE ET MÉDIAS SOCIAUX

À l'école, nous possédons plusieurs ordinateurs mis à la disponibilité des élèves et du personnel en salle de classe. Les élèves ont aussi accès à l'Internet avec et sans fil et ont accès à une adresse personnelle de courriels fournie par le Conseil scolaire. Même les petits de la maternelle/jardin commencent très vite à se familiariser avec cet outil en apprenant à manipuler le clavier, la souris, etc. Nous vous invitons à lire le « code de conduite » pour plus



de détails concernant les responsabilités de l'élève à ce sujet. Une supervision étroite à l'école comme à la maison est vivement recommandée. Il est important de discuter avec votre enfant de « cyber-intimidation » afin de prévenir ces comportements indésirables.

INSCRIPTIONS

A compter de février, nous procédons normalement à l'inscription des petits de la maternelle/jardin ainsi que pour tous les niveaux scolaires (de la maternelle à la 6^e année). Si



vous connaissez des familles francophones qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école publique de langue française, n'hésitez pas à leur donner nos coordonnées. Nous nous ferons un plaisir de les accueillir pour une visite guidée lors des portes ouvertes ou encore, sur rendez-vous !

INTEMPÉRIES

En cas d'interruption du service de transport, le gestionnaire du service du transport scolaire communiquera avant 7 h avec les médias. Le site Web de Francobus est à privilégier www.francobus.ca



M

MALADIE

En cas de maladie de votre enfant, nous vous demandons de le garder à la maison ou de prendre des mesures pour le faire garder. Il est difficile pour lui ou pour elle de se concentrer et il ou elle pourrait transmettre la maladie aux autres élèves. En cas d'absence de votre enfant, nous vous demandons de communiquer avec l'école (laisser un message sur la boîte vocale si vous le désirez) en indiquant le nom de votre enfant, la raison de l'absence et la durée de l'absence de votre enfant. Si votre enfant est malade pendant la journée scolaire, il est fort possible que nous soyons dans l'obligation de vous demander de venir le chercher. Nous vous rappelons qu'il est de votre devoir parental d'être joignable en tout temps, et que vous puissiez venir le chercher, dans un délai raisonnable. Dans le cas contraire, des suivis pourraient être faits avec l'Aide à l'enfance.



MÉDICAMENTS

Il est parfois nécessaire pour un enfant de prendre un médicament durant les heures de classe. Afin de s'assurer que toutes les mesures sécuritaires soient prises, je vous fais part des procédures que l'école suivra :



◆ Obtenir une demande et une autorisation écrite et signée par le parent et le médecin sur lesquelles sont indiqués les éléments suivants :

- Le nom du médicament ;
- La dose à administrer (dans le cas de médicament par voie orale) ;
- La fréquence et la méthode d'administration ;
- Les dates pour lesquelles l'autorisation est accordée ;
- Les effets secondaires éventuels du médicament, le cas échéant.

◆ Obtenir des précisions sur les conditions d'entreposage des médicaments.

◆ Tenir un dossier relatif à l'administration des médicaments, sur lequel figurent :

- le nom de l'élève.
- la date et l'heure auxquelles le médicament a été pris par l'élève.
- le nom de la personne qui en a été témoin.

◆ S'assurer que les numéros de téléphone des parents et du médecin puissent être trouvés facilement à l'école.

◆ Encourager l'élève à assumer une certaine responsabilité à cet égard.

P

PARASCOLAIRE

Tout au cours de l'année, les membres du personnel ou encore des personnes ressources offrent diverses activités parascolaires (musique, arts, art dramatique, sports, etc.). Bien que la majorité soit offerte le midi, certaines d'entre elles pourraient être offertes après les heures de classe. Si votre enfant choisit de participer après les heures de classe, vous devrez vous assurer de son transport pour le retour à la maison ou prévoir le co-voiturage en fournissant une note écrite à l'école ou à la personne responsable de l'activité. Sans cette note écrite et signée, nous pourrions refuser que votre enfant parte et vous devrez venir le chercher à l'école.



Des activités parascolaires seront offertes à vos enfants. La plupart du temps, ces activités ont lieu durant la récréation du midi. Des frais peuvent être exigés à l'inscription. Si tel est le cas, une lettre vous sera envoyée et vous y retrouverez toutes les informations nécessaires. Veuillez surveiller le sac de votre enfant.

PROGRAMME AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Le centre de services de garde **Les Lucioles** (programme d'activités culturelles et sportives avant et après l'école) vous offre la possibilité d'accueillir les enfants le matin, et après les classes. Si vous désirez inscrire votre enfant, veuillez communiquer avec Mme Titi au 905 683 3553. Sous toutes réserves, les enfants peuvent y être accueillis lors des journées pédagogiques, du congé de mars et durant le mois de juillet (camp de jour) en français. Des renseignements concernant les forfaits et les coûts sont disponibles au secrétariat de l'école.

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Une liste vous sera acheminé à la rentrée scolaire

CLASSE	ENSEIGNANT(E) 2025-2026	Courriels	LOCAL
MJA	Kefi, Houda	kefih@csviamonde.ca	125
MJB	Maledje Fongang, Sylvie	maledjefongangs@csviamonde.ca	123
MJC	Kamgaing Fotso, Laurel	kamgaingfotsol@csviamonde.ca	124
1 A	Katshuva Nzavake, Julie	lonongoa@csviamonde.ca	213
1 B	Nouko, Leonie Victoire	noukol@csviamonde.ca	215
2A	Gabrielle Emma Tchameni	tchamenifassig@csviamonde.ca	225
2/3 A	Catherine Girard	rgirardc@csviamonde.ca	221
3A	Imane Bouazzaoui	bouazzaoui@csviamonde.ca	226
3B	Anne Talla	tallaa@csviamonde.ca	227
4A	Lonongo, Angela Noellie Edouard	katshuvanzavakej@csviamonde.ca	P6
4-5 A	Don Ndualu-Makana	ndualumakanad@csviamonde.ca	P1
5A	Linda Ouchet	ouchetl@csviamonde.ca	P4-504
6A	Irène Yokoua Choumbe	yokouachoumbei@csviamonde.ca	
6B	Ezei Kali Alachi	alachie@csviamonde.ca	P6-506
E. Ressource	Nadia Ferrag	ferragn@csviamonde.ca	P8
E. Ressource	Monique Agbodjalou	agbodjaloum@csviamonde.ca	223
Langue/Art/Santé/	Nicole Mpingiabo	mpingiabon@csviamonde.ca	223
Anglais/ arts/ Gym	Tchouamo, Emmanuel Armand	tchouamoe@csviamonde.ca	
GYM	Jules Nkamtchou Ngatchou	nkamtchoungatchouj@csviamonde.ca	
Bibliothèque	Deschenes, Lise	deschenesl@csviamonde.ca	201
Secrétariat	Leka Bwata (Virginie) et Waberi Ghali (à 50%)	eeronaldmarion@csviamonde.ca	

PHOTOS SCOLAIRES

Pour cette année scolaire, nos photos scolaires seront prises par la compagnie « Edgeimaging ». Les dates vous seront communiqué le moment opportun.

PROGRAMME D'APPUI AUX DEVOIRS Eurêka (SOS Devoirs

Le programme gratuit d'aide aux devoirs « **Eurêka** » est disponible de nouveau cette année. Les élèves qui ont besoin d'appui avec leurs devoirs peuvent communiquer directement avec une enseignante ou un enseignant au 1 855 338-6477 à l'extérieur ou bien par Internet : <https://edusourceontario.com/res/Eureka-SOS-Devoir-2019>

Sur le site, les élèves peuvent trouver des liens pour toutes les matières à l'étude, un concours avec des prix et d'autres ressources intéressantes.

S

SECRÉTARIAT



Le secrétariat est en effectif réduit durant l'heure du midi. Si vous avez à reprendre votre enfant en fin d'avant-midi pour un rendez-vous, il vaut mieux prévoir venir le chercher **avant 12 h**. Le secrétariat reprendra ses activités normales dès 14 h 05. Entre 12 h 30 et 14 h, si vous ne pouvez pas joindre la secrétaire, vous êtes invités à envoyer un courriel à

eeeronaldmarion@csviamonde.ca.

SOIRÉE CURRICULUM



À fin septembre, nous aurons une soirée curriculum pour les parents. Les parents seront invités à se rendre à la cafétéria pour une courte présentation suivie d'une ou deux présentations en salle de classe. Lors de cette soirée, les parents pourront en apprendre davantage sur les programmes et la façon de suivre et d'appuyer leur(s) enfant(s) à la maison. À moins d'avis contraire, il est préférable que les enfants ne soient pas présents. Si vous décidez les emmener, vous devez les garder avec vous et en assurer la supervision. Les enfants ne sont pas autorisés à circuler seuls dans l'école ou sur la cour de récréation.

Cette année notre soirée curriculum aura lieu le 21 septembre 2023, des détails suivront à ce sujet.

STAGIAIRES



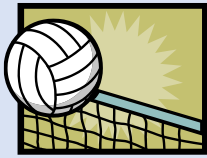
Des stagiaires des universités viennent à l'école pour compléter les exigences de la formation en enseignement. Notre école est fière d'accueillir ces futures enseignantes ou futurs enseignants chez nous. En faisant leurs stages en enseignement chez nous, elles ou ils contribuent à enrichir notre école et nos élèves.

SORTIES ÉDUCATIVES



Les enseignants et enseignantes organisent des sorties éducatives dans le cadre de différents sujets ou projets à l'étude. Ces sorties font partie intégrale du programme. Certaines activités nécessitent des frais que nous tentons d'ailleurs de garder aussi bas que possible. Nous vous encourageons à mettre des sous de côté en prévision de ces sorties.

SPORTS



Notre école bénéficie d'un gymnase et d'un auditorium utilisés dans le cadre du programme d'éducation physique. De façon annuelle, nous participons à des tournois ou compétitions locales ou régionales telles que : soccer, basketball, etc. Selon le cas, une ou plusieurs équipes seront formées par l'entraîneur et ce, à partir de critères spécifiques qui seront présentés aux élèves. Nous vous demandons de respecter le choix des entraîneurs. Toutes et tous ne peuvent malheureusement pas être sélectionnés.

SURVEILLANCES DES ÉLÈVES LE MATIN

La surveillance dans la cour d'école commence à 9 h le matin. **Vous êtes priés de ne pas laisser vos enfants seuls** avant l'arrivée du personnel surveillant. Nous vous demandons d'attendre que la surveillante ou le surveillant se présente. Pour les parents qui doivent déposer leur(s) enfant(s) plus tôt, nous les invitons à communiquer avec le programme « Les lucioles » qui offre le programme d'activités avant et après les heures de classe.

La surveillance dans la cour d'école commence à 9 h le matin. **Vous êtes priés de ne pas laisser vos enfants seuls** avant l'arrivée du personnel surveillant. Nous vous demandons d'attendre que la surveillante ou le surveillant se présente. Pour les parents qui doivent déposer leur(s) enfant(s) plus tôt, nous les invitons à communiquer avec le programme « Les lucioles » qui offre le programme d'activités avant et après les heures de classe.

